



DÉCRYPTER LE SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Le RPPS +

https://www.esegur-normandie/

SEGUR NUMÉRIQUE





SOMMAIRE

- 1. Présentation du RPPS +
- 2. Choisir sa contractualisation
- 3. Designer les gestionnaires
- 4. Enregistrer mes professionnels
- 5. Communication et webinaires à venir

6. La parole est à vous !

1h00

SÉGUR NUMÉRIQUE





Présentation du RPPS +







Pro Santé Connect Fédérateur d'identités des professionnels de santé, du social et médico-social

> Par carte CPS, CPF, CPE... (physique ou virtuelle)

RPPS+

Convergence des référentiels RPPS et ADELI vers un référentiel unique RPPS+ pour faciliter l'accès aux outils numériques par un public élargi du sanitaire, social et médico-social Le RPPS + vise à permettre l'enregistrement de professionnels du social et du médico-social (ayant un rôle dans la la prise en charge et l'accompagnement des usagers et patients) non inscrits au RPPS, afin de les doter d'une identité unique (N° RPPS) et d'un Moyen d'Identification Electronique (MIE) associé.

Cette identité numérique permettra aux professionnels concernés de disposer d'une e-CPS leur permettant d'accéder, de manière sécurisée aux services numériques de santé (connexion au DUI, MS santé nominative, DMP...)



Le Ségur en un coup d'œil



NUMÉRIQUE



1.Contractualiser	2. Commander les cartes des gestionnaires	3. Former le Gestionnaire sur sa mission	4. Attribuer une habilitation à mes gestionnaires	5. Enregistrer les professionnels dans le RPPS +	5. Gérer le turn- over
Renseigner sa contractualisation (juridique ou géographique) Commander la carte de représentant légal via le formulaire F101	 Identifier les gestionnaires au sein de mon organisation Commander les cartes via le formulaires F301 ou via TOM 	 Le Gestionnaire RPPS + doit suivre le parcours de e-learning disponible sur le site de l'ANS avant de procéder aux 1ers enregistrements 	 Le RL (ou un mandataire en interne de votre établissement) donne une habilitation « gestionnaire RPPS + » via le portail « Mes Habilitations » 	 Déterminer qui a un besoin d'un RPPS + et procéder à l'enregistrement en respectant les préconisation détaillées dans l'e-Learning de l'ANS 	 Supprimer le rattachement à ma structure dans le portail d'enregistrement RPPS + en cas de départ d'un collaborateur (gestionnaire ou RL). Supprimer l'habilitation Gestionnaire RPS + dans le portail « Mes Habilitations »

Financé par l'Union européen NextGenerationEU

ANC ANC

MÉRIQU

(RL)





Choisir sa contractualisation pour le RPPS +



La contractualisation décentralisée



L'organisation décentralisée est <u>cloisonnée</u> <u>sur chaque EG</u>.

- La contractualisation avec l'ANS, la commande de carte CDE et des cartes pour les gestionnaires RPPS+ se fera sur chaque EG, ainsi que l'enregistrement des professionnels au RPPS +,
- Un gestionnaire RPPS + qui sera sur plusieurs EG aura une carte par établissement.





La contractualisation centralisée



- L'organisation centralisée <u>décloisonnée entre</u> <u>l'EJ et l'ensemble des EG rattachés</u> (type de contractualisation recommandée par l'ANS)
- La contractualisation avec l'ANS, la commande de carte CDE et la commande de cartes pour les gestionnaires RPPS + se fera sur la structure juridique.
- Le gestionnaires RPPS + aura une carte CPx pour l'ensemble des EG de l'organisme gestionnaire.
- L'enregistrement des professionnels au RPPS+ pourra se faire sur un ou plusieurs EG de l'organisme gestionnaire contractuel (Ce sera alors au gestionnaire de renseigner le ou les EG de rattachement du professionnel au moment de l'enregistrement dans le RPPS+.)





J'ai déjà contractualisé avec l'ANS :

- Je passe directement à la désignation de mes gestionnaires en complétant le/les formulaires en respectant le mode de contractualisation choisi initialement (centralisé ou décentralisé)
- Le responsable légal de ma structure est un médecin, il a une carte CPS, doit on lui commander la carte CDE ?
 - Oui, la CPS ne donnera pas les droits d'accès sur le portail d'enregistrement et sur la désignation des gestionnaires





NUMÉRIOUI

REFUSIQUE RANCASE Maladie





Designer mes gestionnaires RPPS +





Le gestionnaire RPPS + est désigné par le représentant légal de la structure (détenteur de la Carte CDE)

Mon gestionnaire n'a pas de carte CPe

- Commande de carte via <u>TOM</u> ou (renseigner le formulaires <u>F301</u>) et commande des lecteurs de cartes
- Réalisation de <u>l'e-learning</u> de l'ANS par ces o gestionnaires (se connecter créer un compte)
- Attribution par le RL (ou un mandataire) des habilitations « Gestionnaire RPPS + » via le portail <u>mes habilitations</u>

Mon gestionnaire a une carte CPe

- Réalisation de <u>l'e-learning</u> de l'ANS par ces gestionnaires (se connecter à la plateforme de l'ANS avec la CPe)
 - Attribution par le RL (ou un mandataire) des habilitations « Gestionnaire RPPS + » via le portail <u>mes habilitations</u>



La réalisation de l'e-learning est obligatoire pour obtenir une habilitation « Gestionnaire RPPS+ » à compter d'avril 2025





- Si le représentant légal est également le gestionnaire RPPS + de la structure, alors il n'est pas nécessaire
 - de commander une carte de gestionnaire en plus de la carte CDE.
 - De réaliser l'**e-learning** (même si cela est recommandé par l'ANS
 - De donner l'habilitation « gestionnaire RPPS + » via le portail « Mes Habilitations » de l'ANS



La carte CDE a d'office le droit de « gestionnaire RPPS + » sur le portail RPPS+.

Si le mandataire (gestionnaire) a besoin d'être enregistré au RPPS +, il pourra s'auto-enregistrer.







Enregistrer mes professionnels au RPPS +



15



L'enregistrement dans le portail RPPS+ n'est pas obligatoire et ne vise pas l'exhaustivité : il répond essentiellement à un besoin d'accéder à des services numériques en santé.

MJPM Aide-soignant Auxiliaire de puériculture Auxiliaire de vie sociale Technicien de l'intervention sociale et familiale Conseiller en économie sociale et familiale (CESF) Médiateur familial Assistant familial Aide médico-psychologue (AMP) Moniteur éducateur

Educateur de jeunes enfants Educateur spécialisé Educateur technique spécialisé Accompagnant éducatif et social Conseiller en génétique Ambulancier Préparateur en pharmacie hospitalière et en officine) Autres professionnels



Périmètre RPPS+



L'enregistrement dans le portail RPPS+ : pour qui ? (1/2)



17

SÉGUR NUMÉRIQUE

Coordination et orientation	Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement SMS	Accompagnement Social et Médico-Social à la vie sociale, professionnelle et éducative	Accompagnement Social et Médico- Social au soin	Encadrement et organisation de l'accompagnement Social et Médico-Social
Coordination dans les DAC dans les ESMS (Clic de niveau 3, communautés 360, SAMSAH,), dans les MDPH,	Accueil, information, secrétariat, appui aux démarches administratives, accès aux droits.	Auxiliaire de vie sociale, Accompagnant Éducatif et Social (AES), Assistant de Vie Dépendance et Handicap (AVDH), Aide à domicile, Technicien de l'intervention sociale et familiale, Conseiller en Économie Sociale et Familiale (CESF), Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP), Moniteur Éducateur, Éducateurs de Jeunes Enfants, Éducateur Technique Spécialisé, Moniteur d'Atelier (ESAT et EA), Responsable de Production (ESAT et EA), Animateur.	Paramédicaux, AMP, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture, Assistant de soin en Gérontologie, Neuropsychologue.	Responsable de secteur, Gestionnaire de secteur, Chef de service, Directeur/rice d'ESMS, Directeur adjoint.



Le rôle « Coordination et d'orientation »

Ce rôle est le plus large et n'offre que peu de restrictions dans les accès aux documents patients.

« Professionnels sanitaire, social et médico-social exerçant des fonctions de coordination et d'orientation »

CR ou fiche de consultation ou de visite	Prescription d'actes de pédicurie
Lettre de liaison à la sortie d'un établissement de soins	Prescription d'actes d'orthophonie
Lettre de liaison à la sortie d'une structure sociale ou médico- sociale	Prescription d'actes d'orthoptie
Profil médical Mon espace santé	Plan personnalisé de soins
Note de transfert (dont lettre de liaison à l'entrée en établissemen de soins)	t Projet personnalisé d'accompagnement
Lettre de liaison d'entrée en structure sociale ou médico-sociale	Planification thérapeutique
Dossier de liaison d'urgence	Protocole de soins ALD
Grille d'évaluation médico-social	Directives anticipées
Synthèse du dossier médical	Autre document du patient
Bilan de santé et de prévention de l'enfant	Volontés et droits du patient
Traitement ou document de soins déposé par le patient	Document administratif déposé par le patient
Prescription de soins	Attestation de carte vitale
Renouvellement ordonnance par pharmacien correspondant	Attestation assurance complémentaire
Demande d'actes d'imagerie	Attestation de résidence
Prescription d'actes de biologie médicale	Attestation d'hébergement
Prescription d'actes de kinésithérapie	Attestation de sortie
Prescription d'actes infirmiers	Autorisation de soins et actes non usuels sanitaires



REPLICUE FRANCASE Maladie

Le rôle « Administratif ou appui à l'organisation de l'accompagnement social/médico-social



« Professionnels du social et MS exerçant des fonctions administratives ou d'appui à l'organisation de l'accompagnement »

Lettre de liaison à la sortie d'une structure sociale ou médico-sociale

Lettre de liaison d'entrée en structure sociale ou médico-sociale

Projet personnalisé d'accompagnement

Document administratif déposé par le patient

Attestation de sortie



Le rôle Accompagnement social/médico-social à la vie sociale, professionnelle et éducative



NUMÉRIOUE

« Professionnels du social et MS exerçant des fonctions d'accompagnement à la vie sociale, professionnelle et éducative »

Lettre de liaison à la sortie d'une structure sociale ou médico-sociale

Lettre de liaison d'entrée en structure sociale ou médico-sociale

Grille d'évaluation médico-social

Projet personnalisé d'accompagnement

Document administratif déposé par le patient

Attestation de carte vitale

Attestation assurance complémentaire

Attestation de sortie

Autorisation de soins et actes non usuels sanitaires





RANACASE REAL ACCESS REAL ACC

« Professionnels du social et MS exerçant des fonctions d'accompagnement au soin »

CR ou fiche de consultation ou de visite	Prescription d'actes de biologie médicale
Lettre de liaison à la sortie d'une structure sociale ou médico- sociale	Prescription d'actes de kinésithérapie
Lettre de liaison d'entrée en structure sociale ou médico- sociale	Prescription d'actes infirmiers
Dossier de liaison d'urgence	Prescription d'actes de pédicurie
Synthèse du dossier médical	Prescription d'actes d'orthophonie
Synthèse psychiatrique	Prescription d'actes d'orthoptie
Bilan psychologique	Plan personnalisé de soins
Bilan de santé et de prévention de l'enfant	Projet personnalisé d'accompagnement
Traitement ou document de soins déposé par le patient	Document administratif déposé par le patient
Prescription (autre)	Attestation de carte vitale
Prescription de produits de santé	Attestation assurance complémentaire
Prescription de soins	Attestation de sortie
Renouvellement ordonnance par pharmacien correspondant	Autorisation de soins et actes non usuels sanitaires







« Professionnels du social et MS exerçant des fonctions d'encadrement et d'organisation de l'accompagnement »

Lettre de liaison à la sortie d'une structure sociale ou médico- sociale	Attestation de carte vitale
Lettre de liaison d'entrée en structure sociale ou médico- sociale	Attestation assurance complémentaire
Dossier de liaison d'urgence	Attestation de résidence
Grille d'évaluation médico-social	Attestation d'hébergement
Plan personnalisé de soins	Attestation de sortie
Projet personnalisé d'accompagnement	Autorisation de soins et actes non usuels sanitaires
Document administratif déposé par le patient	



Accès à la plateforme d'enregistrement : https://validation-enreg.esante.gouv.fr/enreg/login/page_accueil/authentification_AE.html

Afin de faciliter l'enregistrement de vos professionnels, nous vous invitons à recenser l'ensemble des données attendues pour l'enregistrement, en amont de la saisie.

1ère étape d'enregistrement	2e étape d'enregistrement	3e étape d'enregistrement
Civilité	Mail	Nom d'exercice
Sexe	Téléphone mobile	Prénom d'exercice
Nom de naissance		Etablissement (EG)
Nom d'usage	\wedge	Date de prise de fonction
Prénoms		Profession
Date de naissance	(Ces deux données doivent	Rôle RPPS +
Pays de naissance	etre propre a un seul utilisateur, pas	Mode d'exercice (salarié, libéral)
Commune de naissance	de mail ou de telephone partage)	



NUMÉRIQUE



Une fois le professionnel enregistré, il va recevoir :



- o dans la ¹/₂ qui suit, il recevra un mail avec n° RPPS (à conserver)
- o sous 24 h, il sera visible dans l'annuaire santé
- Sous 48 h, il peut télécharger l'application e-CPS et activer sa e-CPS



Je me connecte au portail avec ma carte CDE ou CPx ayant un droit « Mandataire » (de gestionnaire RPPS +)

https://validation-enreg.esante.gouv.fr/enreg/login/page_accueil/authentification_AE.html



Portail RPPS+ à destination des autorités d'enregistrement





NUMÉRIQUE



















Maladie normandie.santé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Situation professionnelle

Les données renseignées ici seront reprises et publiées dans l'Annuaire Santé (<u>site dédié</u>)

Situation d'exercice

Nom d'exercice * (Il s'agit du nom sous lequel le professionnel exerce son activité. Par défaut, c'est le nom de naissance qui est renseigné. Vous pouvez le modifier par le nom d'usage.)

Prénom d'exercice * (Il s'agit du prénom sous lequel le professionnel exerce son activité.)

- Nom d'exercice
- Prénom d'exercice
- Etablissement (EG) / privilégier la recherche par FINESS
- Date de prise de fonction
- Profession
- o Rôle RPPS +
- Mode d'exercice (salarié, libéral)





REPLIQUE FRANCASE Maladie

2 3 4 1. État civil 2. Coordonnées de contact 3. Situation d'exercice 4. Informations légales Informations légales Informations légales Ge confirme l'exactitude des informations saisies ainsi que d'avoir informé le professionnel enregistré des conditions générales d'utilisation et toutes les dispositions légales concernant ses données personnelles : lien vers les CGU * 🖵 e confirme que j'ai rencontré le professionnel pour recueillir ses données personnelles et professionnelles Valider (*) champs obligatoires Revenir à l'étape précédente



En cas de départ de mon organisme gestionnaire, je dois supprimer le rôle du professionnel sur la ou les structures concernées.



- Pourquoi ? Comme la connexion se fait via ProSantéConnect, le professionnel pourra continuer de se connecter même après son départ de votre structure si ses droits ne sont pas supprimés.
- Comment ? En repassant par le même lien que pour créer mon professionnel (« Modifier un enregistrement »)



Modifier un enregistrement



REPUBLIQUE REFUNCIONE Maladie

Modifier un enregistrement existant

Pour accéder à l'enregistrement d'un professionnel médico-social, vous devez disposer de son numéro RPPS. Vous trouverez tous les numéros RPPS dans <u>l'Annuaire Santé.</u> Le numéro RPPS est un code à 11 chiffres.

Numéro RPPS	Rechercher
Nom de naissance	Rechercher
Prénom de naissance	
Sexe ~	
Date de naissance	







Communication et webinaires







Site d'information ANS

https://esante.gouv.fr/produits-services/portail-rpps-plus

Plateforme d'enregistrement

https://validation-enreg.esante.gouv.fr/enreg/login/page_accueil/authentification_AE.html

Hotline ANS / RPPS +

monserviceclient.portailrppsplus@esante.gouv.fr

Site d'information de NeS

https://www.esegur-normandie.fr/portail-rppsplus/portail-rppsplus,5821,12978.html

La To Do Liste du RPPS + proposée par NeS :

https://www.esegur-normandie.fr/portail-rppsplus/portail-rppsplus,5821,12978.html











NextGenerationEU

